Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Sécheresse : les agriculteurs du Vaucluse réclament de l'eau, pas seulement des aides



Face à une sécheresse qui s'installe et à la répétition des épisodes de canicule, la FDSEA de Vaucluse (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et les Jeunes Agriculteurs demandent des réponses structurelles. Après une réunion avec le préfet Thierry Suquet, le 17 août, ils alertent sur la fragilité croissante des exploitations et placent l'accès à l'eau au cœur de l'avenir agricole du département.

En Vaucluse, département habitué aux fortes chaleurs, les agriculteurs composent depuis longtemps avec les caprices du climat. Cette année encore, la succession des épisodes de chaleur et l'absence de précipitations suffisantes mettent les cultures à rude épreuve. La situation hydrologique s'est d'ailleurs nettement dégradée au cours de l'été. Au 24 août, le préfet a placé la Durance et la Nesque en alerte renforcée, tandis que le Calavon amont et le Sud-Luberon demeurent à ce niveau de restriction. Les bassins du Calavon médian et des Sorgues sont, eux, en alerte.

Pour la FDSEA 84 et les JA 84 (Jeunes agriculteurs de Vaucluse), : «Sans eau, il n'y a pas de production, sans production, il n'y a pas d'argent pour faire vivre une exploitation», résument-ils.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Copyright Facebook Jeunes Agriculteurs de Vaucluse

Des aides mais pas de stratégie

Les mesures de soutien sont évidemment les bienvenues pour les exploitants les plus durement touchés. Mais elles ne sauraient constituer une réponse durable à des aléas climatiques appelés à se répéter.Les syndicats expliquent : « Indemniser les pertes après chaque épisode de sécheresse ne suffira pas si les exploitations restent insuffisamment équipées pour y faire face. » Ils réclament un accompagnement spécifique pour les exploitations fragiles, celles déjà confrontées à d'autres crises, et les jeunes installés, notamment à travers des exonérations ou des abattements permettant de ne pas aggraver leurs difficultés de trésorerie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Mieux s’équiper pour continuer d’exister

La demande porte aussi sur les équipements, comme un accès plus simple aux dispositifs permettant de développer le goutte-à-goutte et la micro-aspersion, avec des règles suffisamment souples pour ne pas écarter certains territoires ou certaines exploitations.

Le paradoxe d’un département agricole et irrigué

Le Vaucluse n’est pourtant pas dépourvu de réseaux d’irrigation puisque l’histoire agricole du département a accompagné le développement de l’arboriculture et du maraîchage. L’irrigation gravitaire traditionnelle a progressivement laissé place, notamment depuis les années 1960, à des réseaux sous pression et à des techniques d’irrigation localisée, permettant de mieux maîtriser les apports. Aujourd’hui, les agriculteurs estiment que cet héritage doit être adapté aux nouvelles réalités climatiques. Ils pointent notamment la lenteur de certains projets d’aménagement et la complexité des démarches nécessaires pour sécuriser l’irrigation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Copyright Facebook Jeunes agriculteurs de Vaucluse

La position de l'Etat
L'État rappelle de son côté que les prélèvements agricoles sont soumis à une gestion collective : en Vaucluse, la Chambre d'agriculture agit comme organisme unique de gestion collective pour les prélèvements destinés à l'irrigation. Derrière la bataille de l'eau se joue aussi celle du maintien d'une agriculture locale. Vergers, maraîchage, cultures spécialisées : ces productions font vivre des exploitations, mais également tout un tissu économique lié à la transformation, au transport et au commerce.

Les propositions des agriculteurs
C'est pourquoi la FDSEA et les JA proposent des prélèvements encadrés, l'accès à des réseaux performants et à des équipements économes pour concilier production et sobriété. Le risque, à leurs yeux, serait de laisser disparaître progressivement les exploitations qui ne disposent pas d'un accès suffisamment sécurisé à l'eau. Avec, à terme, une dépendance accrue aux importations de produits agricoles, alors même que ceux-ci peuvent être cultivés dans des conditions et avec des normes différentes. Pour les agriculteurs vauclusiens, l'urgence n'est donc plus seulement de réparer les dégâts mais à préparer les exploitations à un climat qui change et un accès à l'eau dont dépend la survie des exploitations
Sources : Préfecture de Vaucluse, situation sécheresse 2026 ; Irrigation 84 ; Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.
Mireille Hurlin

Grâce à l'Agence de l'Eau, Rhône Ventoux modernise son réseau d'eau potable

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Alors que pression s'accroît régulièrement sur la ressource en eau, le soutien financier l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse va permettre au Syndicat Rhône Ventoux de poursuivre ses efforts pour garantir une gestion durable de l'eau potable sur les 37 communes du Vaucluse qu'il dessert.

Plus de 6km de canalisations remplacées

En 2025, plus de 6 200 mètres de réseaux vétustes ou fragiles seront remplacés dans le cadre d'un programme de modernisation, soutenu financièrement par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
Huit communes sont concernées par ce programme (voir détail dans l'encadré en fin d'article) : Aubignan, Bédoin, Le Beaucet, Lafare, Malemort-du-Comtat, Mazan, La Roque-sur-Pernes et Saint-Hippolyte-le-Graveyron.
Pour le syndicat Rhône Ventoux qui a vu le jour en 1947, l'objectif est clair : « réduire les fuites, préserver la ressource et améliorer le rendement de réseau, dans un contexte où chaque goutte compte ».

Sécuriser l'alimentation en eau tout en évitant le gaspillage de la ressource

Le coût total des travaux s'élève à 2,64M€, dont 50% sont financés par l'Agence de l'Eau, soit 1,32M€ de subventions. « Un soutien déterminant, qui permet au Syndicat de maintenir un haut niveau d'investissement sur le long terme », expliquent les responsables de Rhône Ventoux pour qui « en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

renouvelant ses réseaux, le Syndicat Rhône Ventoux œuvre concrètement à sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants, tout en agissant activement en faveur de la lutte contre le gaspillage de l'eau. »

L.G.

Les secteurs concernés par les travaux en 2025 :
– Aubignan : Avenue Majoral Jouve
– Bédoin : Route de Flassan
– Le Beaucet : Route départementale 210
– Lafare : Chemin des collets
– Malemort du Comtat : RD 77
– Mazan : Rue de l'allée
– La Roque sur Pernes : VC2
– Saint-Hippolyte le Graveyron : Chemin de la Roque Alric

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lance sa station d'épuration avec une réutilisation durable de l'énergie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) et Véolia ont annoncé conjointement le lancement du projet ECOLO-STEP qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau modèle de station d'épuration plus durable et écologique. Un projet mis sur pied grâce notamment à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui a financé à hauteur de 70% au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau et Climat ».

Le lancement du projet ECOLO-STEP, qui consiste à l'installation d'une nouvelle station d'épuration, plus écologique et vertueuse sur la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, a été rendue officielle. Le démarrage des opérations est prévu fin 2024 et la mise en place de ce projet a un cout total de 1,8 million d'euros dont 70% ont été pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette innovation qui a été rendue possible par l'agence Véolia et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse doit permettre de répondre aux enjeux liés à l'eau et à l'énergie tout en améliorant la défense du territoire face au changement climatique en réduisant son niveau de dépendance énergétique.

Un projet qui répond à plusieurs enjeux d'avenir

Face aux épisodes de sécheresse qui sont emmenés à se perpétuer, une solution devait être apportée afin de faire face à cette problématique majeure pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du territoire et la préservation du cadre de vie qui est un enjeu d'avenir pour les Sorgues.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Avec le projet ECOLO-STEP, qui impliquera à la fois la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue et celle de l'industriel Rousselot, la CCPSMV a pour but de réduire son empreinte environnementale et son niveau de dépendance via 2 solutions : une utilisation de ressources alternatives afin de réduire les pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ainsi qu'une utilisation d'énergies renouvelables pour réduire fortement ses émissions de CO2.

Selon Pierre Gonzalvez, Maire de l'Isle sur la Sorgue et Président de la CCPSMV, ce projet constitue un enjeu d'avenir important. "Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir rapidement et de changer de paradigme, en considérant que les 'impacts' d'aujourd'hui constituent les 'ressources' de demain. »

Réduire les pressions sur les ressources en eau

La possibilité de réutilisation d'une partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue permettra de disposer d'une ressource alternative et renouvelable pour répondre aux usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable, et ainsi de diminuer les prélèvements sur les ressources souterraines.

Réduire la dépendance énergétique du territoire

Le projet ECOLO-STEP permettra également d'adapter les équipements de collecte et de relevage des rejets des stations d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue et de l'entreprise Rousselot pour alimenter un futur réseau de chaleur. Cette initiative a pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de la collectivité, tout en améliorant la qualité des rejets dans la Sorgue.

Le projet comprendra aussi la création d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour réduire la consommation électrique de la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue avec un taux d'autoproduction prévisionnel de plus de 23 %. Cette mesure contribuera à réduire l'empreinte carbone du territoire et à améliorer son autonomie énergétique.

Améliorer la qualité des milieux naturels et favoriser la biodiversité

Le projet ECOLO-STEP comprendra enfin la création d'une zone végétalisée afin de favoriser la biodiversité et participer au piégeage du CO2. Cette initiative contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en offrant un aménagement paysager propice à la promenade.

Selon Olivier Campos, directeur Veolia Eau Provence Alpes, « Veolia est un acteur engagé dans la gestion optimisée des ressources. Nous sommes fiers de contribuer aux côtés de la CCPSMV à ce projet global d'économie circulaire et d'adaptation du territoire au changement climatique."

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Nicolas Mourlon nommé directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Nicolas Mourlon a été nommé directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Il a pris ses fonctions le 15 février et a succédé à Laurent Roy qui est désormais président de la section milieux, ressources et risques de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable au ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Avant d'être nommé directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Nicolas Mourlon a commencé sa carrière professionnelle en Bourgogne en tant que chef du service de l'eau et des milieux aquatiques à la direction régionale de l'environnement, puis a été conseiller social auprès de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, avant d'être directeur de l'Institut de formation de l'environnement. Il a occupé également le poste de directeur départemental des territoires du Val-d'Oise ces cinq dernières années.

« Je suis heureux de retrouver le monde de l'eau au sein duquel j'ai démarré ma carrière, affirme-t-il. J'ai conscience d'arriver à une période charnière où l'urgence climatique impose aux territoires de s'adapter sans attendre. » Dans ses nouvelles fonctions, Nicolas Mourlon compte se mobiliser tout particulièrement sur la déclinaison territoriale du Plan eau, dont le cap a été donné par le président de la République en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

mars 2023, dans le but de répondre aux objectifs de sobriété en eau, de reconquête de la qualité de l'eau et de préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité. Il va aussi participer à la finalisation du 12e programme d'intervention 2025-2030 de l'agence de l'eau.

Martial Saddier réélu président du comité de bassin Rhône-Méditerranée



Le comité de bassin Rhône-Méditerranée, dont les 165 membres ont été nommés pour 6 ans, a réélu Martial Saddie à sa présidence. Député de Haute-Savoie, conseiller régional Auvergne Rhône Alpes, il reprend pour 3 ans la tête de cette assemblée qui définit la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le comité de bassin a également élu ses 2 vice-présidents, Jacques Pulou (membre de France Nature Environnement) et Benoît Boucher (représentant de l'APIRM – association pour la prévention des pollutions industrielles) ainsi que les membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, qui est présidé par Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La moitié des membres du comité de bassin sont de nouveaux membres et 42% sont des femmes (contre 17% dans le précédent comité de bassin).

Ces désignations interviennent par ailleurs dans le cadre d'une nouvelle répartition au sein des différents collèges du comité de bassin. Ainsi, le nouveau comité de bassin, dont l'effectif global reste inchangé, comprend toujours un collège des élus de 66 membres, mais dorénavant deux collèges d'égale importance (33 membres), l'un regroupant les usagers non professionnels (associations de protection de la nature, pêcheurs, consommateurs) et l'autre les usagers professionnels (agriculture et industrie), alors que précédemment, tous les usagers étaient regroupés dans un collège unique. Le poids relatif du monde associatif est ainsi renforcé. Autre changement : l'arrêté de désignation des membres du comité de bassin est désormais pris par le Préfet de bassin, et non plus au niveau national, traduisant une volonté de déconcentration des décisions.

La nouvelle étape qui attend le nouveau comité de bassin et son président sera la validation définitive du SDAGE Rhône-Méditerranée dont le projet a été adopté en septembre 2020. Il vise un objectif ambitieux de 68 % de cours d'eau en bon état écologique en 2027 contre 48% actuellement et s'accompagne d'un programme de mesures qui représente environ 3 milliards d'euros sur 6 ans. A partir du 1er mars et pour 6 mois, ces documents seront ouverts à la consultation publique afin que les citoyens puissent donner leur avis sur ces feuilles de route stratégiques.